

Entrée PPES Chanson : épreuve de patrimoine

Voici les 3 titres imposés pour l'entrée en PPES Chanson 2021-22 :

1. « **Le débit de lait** » (Charles Trenet-Francis Blanche- Léon Chauliac)
<https://www.youtube.com/watch?v=qhAeM0hVXF8>
2. « **Les gens qui doutent** » (Anne Sylvestre)
<https://www.youtube.com/watch?v=M4fyOY700YI>
3. « **Ah que la vie est belle** » (Brigitte Fontaine-Areski Belkacem)
https://www.youtube.com/watch?v=CFA4virYiYw&list=RDCFA4virYiYw&start_radio=1&rv=CFA4virYiYw&t=0

Travail à faire :

Il s'agit, sur 3 chansons du répertoire, de **servir le propos tout en le revisitant, en se le réappropriant, en y amenant une dimension à la fois vivante et créative.**

Votre liberté sur le titre est totale (arrangement, interprétation ... etc), **mais on doit, bien sûr, reconnaître la chanson.**

Attention :

1. Vous devez trouver vous même les supports de travail dont vous estimez avoir besoin.
2. Vous devez travailler les 3 titres pour le 1/10/21 (**par cœur !!!**). C'est le jury qui décidera sur place lequel vous chanterez.
3. Vous chanterez le titre en question à la suite de votre prestation scénique de 15mn sur programme libre. Vous serez sonorisé(e) ou non si vous le souhaitez, et **accompagné(e) selon votre choix** (pas d'accompagnateur du département chanson ENM vu que ces derniers seront présents dans le jury).
4. Vous aurez ensuite de 5 à 10 mn d'analyse et de commentaire du titre chanté à effectuer (contexte historique et esthétique de la chanson, artiste concerné(e), analyse musicale et littéraire dans les grandes lignes, point de vue sur la chanson etc).